INVENTAIRE BOCAGER – COMMUNE DE SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES

Compte-rendu de la réunion n°1 avec le GCB (Groupe Communal Bocage)

26/04/2023 – Salle du conseil

Etaient présents :

- M. Bardoul Mathieu, Agriculteur
- M. Bourdel Loïc, Conseiller municipal
- Mme. Cadot Jocelyne, Retraitée
- M. Crossouard Kévin, Agriculteur
- M. Lecoq Florian, Conseiller municipal et agriculteur
- M. Naudin François-René, Adjoint
- M. Pucel Quentin, Agriculteur
- Mme. Trouillaud Fanny, Conseillère municipale
- M. Trouillaud Yoann, Entrepreneur
- Mme. Lalloué Tiphaine, animatrice bocage SCDI
- M. Bolzer Ewen, chargé de l'inventaire bocager sur la commune, Envolis

Sont absents :

- M. Gautron Antonin

Ordre du jour :

- Présentation au Groupe Communal Bocage du Syndicat Chère Don Isac et du bureau d'études Envolis
- Présentation de l'inventaire bocager : contexte, méthode, phasage et enjeux.
- Présentation du rôle du GCB
- Premiers échanges avec le GCB autour de l'inventaire bocager

Résumé des échanges :

Remarque : Il est joint avec ce compte-rendu la présentation projetée le jour de la réunion. Le lecteur est invité à s'y reporter pour compléter ce document.

- Après un tour de table, Ewen Bolzer présente le bureau d'études Envolis et son rôle durant la mission d'inventaire bocager.

- Tiphaine Lalloué, animatrice au Syndicat Mixte Chère-Don-Isac (SCDI) présente ensuite le syndicat nouvellement constitué début 2020 (fusion des 3 anciens syndicats de bassins

versants). Elle contextualise l'action du SCDI et détaille les différentes missions du syndicat (cf. support de présentation). Elle rappelle également les multiples enjeux de la haie (rôle hydraulique, agro-écologique, paysager, etc.).

- Après quoi Ewen Bolzer détaille la méthodologie qui sera mise en œuvre au cours de l'inventaire. Pour rappel, cette méthode correspond aux exigences édictées par le SAGE Vilaine. Cette compatibilité avec le SAGE est nécessaire pour que l'inventaire puisse être validé et utilisable dans le cadre de la révision du PLU. La méthodologie de l'inventaire est consultable en détail au sein de la présentation Powerpoint.

- Envolis doit maintenant réaliser l'étape de prélocalisation du bocage à partir des vues aériennes avant d'initier la phase de terrain. Il est prévu que Ewen Bolzer intervienne sur le terrain courant fin mai/ début juin 2023 à l'issu de la prochaine réunion avec le GCB.

- Il a été demandé à la mairie de Saint-Julien-de-Vouvantes de rédiger une lettre de mission afin de pouvoir justifier l'intervention d'Envolis sur les propriétés privées. Cette dernière sera transmise à Ewen Bolzer lors de la prochaine réunion. Ewen Bolzer et Tiphaine Lalloué appuient sur l'importance d'une bonne communication avec les administrés afin de faciliter le travail du bureau d'études.

- Il est rappelé le rôle du GCB qui consiste principalement à échanger autour de l'inventaire bocager, valider l'inventaire, accompagner Envolis dans la démarche sur le terrain (aide ponctuelle en cas de difficultés à accéder à certaines parcelles par exemple) et d'échanger sur les mesures de préservation des éléments bocagers qui seront intégrées au futur PLU. Cinq réunions avec le GCB sont prévues dans le phasage. La seconde aura donc lieu le mardi 7 juin à 14h00 en salle du Conseil. Elle permettra de faire le point sur l'inventaire bocager suite à la phase de prélocalisation. Envolis se chargera de transmettre la cartographie le plus tôt possible au GCB de manière à préparer au mieux la réunion.

- La méthodologie prévoit une phase de consultation de 1 mois en mairie durant laquelle les administrés pourront consulter la cartographie et émettre leurs éventuelles remarques. Ewen Bolzer demande que la cartographie soit affichée sur le site internet de la mairie afin de faciliter sa consultation. Les dates de cette consultation seront définies ultérieurement. Le bureau d'études Envolis tiendra également deux permanences lors de cette consultation, permettant aux administrés d'adresser directement leurs remarques à Ewen Bolzer.

- M. Naudin rappel que lors de la consultation qui devrait se dérouler au cours du mois de septembre 2023, la mairie sera en travaux. Il faudra donc définir un autre lieu de consultation si les conditions ne permettent pas un affichage directement en mairie.

- L'objectif de l'inventaire est de définir un règlement permettant de gérer et préserver le patrimoine bocager sur la commune de Saint-Julien-de-Vouvantes. Ce règlement ainsi que la carte produite par Envolis seront intégrés au PLU lors de sa révision. Ajouter ces éléments nécessite en effet une révision du PLU et le règlement ne sera effectif qu'après validation de cette révision.

Tiphaine Lalloué précise également que la vocation de ce règlement n'est pas de figer le patrimoine bocager de la commune. Il s'agit de le préserver pour stopper la diminution globale du linéaire bocager tout en prenant en compte son évolution, avec la mise en œuvre de mesures compensatoires lorsqu'une suppression sera considérée comme nécessaire.

- Enfin Ewen Bolzer rappelle que pour assurer la bonne réussite de la mission et pour permettre au plus grand nombre de venir consulter la carte, il est important de communiquer en amont des différentes phases de l'inventaire.

- Plusieurs membres du GCB rappellent que la CUMA organise une réunion d'information en juin 2023. A cette occasion ils proposent de communiquer sur la mission d'inventaire bocager afin de prévenir du passage de Ewen Bolzer sur les parcelles agricoles de la commune. Cela permettra également de faire connaître l'existence de la consultation auprès des agriculteurs et de préciser les dates de permanences.

- Il a été proposé aux membres du GCB d'accompagner Ewen Bolzer sur le terrain durant quelques heures pour une initiation à la méthodologie de terrain. La date de cette intervention sera définie lors de la prochaine réunion.

Pour rappel, la prochaine réunion avec le GCB est prévue le mercredi 7 juin 2023 à 14h00 en salle du conseil.